

-----  
**COMMISSARIAT A LA  
SECURITE ALIMENTAIRE**  
-----

**RAPPORT SUR L' EVOLUTION DE L'HIVERNAGE 2005 AU MALI AU TITRE  
DU MOIS D'OCTOBRE 2005 (Réunion du 7 novembre 2005)**

**1. Situations météorologique et hydrologique**

La situation météorologique au cours du mois d'octobre a été caractérisée par le maintien de l'air humide entre les latitudes de Hombori et de Tombouctou et le recul de la limite de l'air humide de la latitude de Hombori à celle de Ségou.

Les quantités de pluies recueillies pendant la première décade ont été très déficitaires à déficitaires partout sauf sur l'Est des régions de Kidal et Gao, le Sud de celle de Sikasso, le Nord et l'Ouest de Kayes où elles ont été excédentaires.

Pendant la 2<sup>ème</sup> décade, elles ont été déficitaires dans l'ensemble excepté dans les localités de Nioro, Diéma, Bafoulabé, Bamako-Sénou, Kati, Banamba, Kangaba, Sikasso, Yorosso, Tominian, Mopti et Bandiagara où elles ont été normales à excédentaires.

Enfin en 3<sup>ème</sup> décade, elles sont restées déficitaires dans l'ensemble excepté dans les localités de Mahina, Kita, Kéniéba, Bamako-Sénou, Yorosso, Mopti, Ténenkou, Gao, Goumdam et Tessalit où elles ont été normales à excédentaires.

Le cumul pluviométrique à la date du 31 octobre 2005 est normal à excédentaire dans l'ensemble sauf dans les zones nord des régions de Ségou et Mopti et le Sud-Ouest de celle de Tombouctou où il est déficitaire. Ce cumul reste dans l'ensemble supérieur à celui de l'année 2004.

La situation hydrologique se caractérise par la décrue dans les hauts bassins et la poursuite de la crue à l'intérieur du Delta. Cette décrue (amorcée sur le Bani à partir du 20 septembre 2005 à Douna).menace les aménagements à maîtrise partielle de l'eau entraînant des retraits précoces et l'impossibilité d'irriguer certaines parcelles de riz.

Le remplissage de la retenue de Sélingué est arrivé à terme à la côte 349 m depuis le 22/10/2005 et le déstockage de la retenue de Manantali a démarré le 31/10/2005.

Les niveaux moyens de la 3<sup>ème</sup> décade du mois d'octobre sont inférieurs à ceux de la moyenne à l'exception du Niger à Gao et du Baoulé à Bougouni.

Ils sont partout supérieurs à ceux de l'année dernière.

## **2. Etat des Cultures et situation phytosanitaire**

### **2.1 Etat des cultures**

Le mois d'octobre a été dominé par la poursuite des opérations de récolte pour la plupart des cultures d'hivernage.

D'une manière générale, les mil/sorgho, le maïs, le fonio, le niébé, l'arachide, le voandzou et le riz sont au stade maturation/récolte.

Le riz irrigué est au stade de montaison, épiaison et les premiers semis à la maturation.

Le cotonnier est à la récolte et la commercialisation par endroits.

L'état végétatif des cultures et l'aspect général des parcelles sont bons dans l'ensemble.

Toutefois, il faut signaler que des poches de sécheresse ont été observées dans certaines régions engendrant des pertes de superficies par localités.

Les pertes liées au déficit hydrique ont été enregistrées surtout dans la région de Tombouctou.

Par ailleurs, il faut signaler que les casiers de l'Office Riz Ségou situés en amont du barrage de Markala (Tamani et Farako) ont enregistré des pertes de superficies liées à la non irrigation ainsi qu'au niveau de l'Office Riz Mopti.

A cela, il faut ajouter des pertes de superficies liées aux noyades (268 ha de riz flottant à Gourma Rharous et 285 ha de sorgho à Niafunké).

### **2.2. Situation phytosanitaire**

La situation phytosanitaire est restée relativement calme au cours du mois d'octobre à part les oiseaux granivores. Elle a évolué de la façon suivante par déprédateur ;

#### **2.2.1 Evolution**

##### **2.2.1.1 Le Criquet pèlerin**

La situation du criquet pèlerin reste toujours calme. La surveillance continue dans les aires grégarigènes.

##### **2.2.1.2 Les Sauteriaux**

Des infestations très localisées ont été observées dans toutes les régions mais plus accentuées dans les régions sahéliennes de Koulikoro, Kayes, Ségou, Mopti et Gao.

A Kayes 1327 ha ont été traités sur 1327 ha infestés dans les localités de Diéma, Dioumara, Kayes central, Béma, Nioro du Sahel, Gory, Aourou, Kirané et Yélimané.

A Koulikoro 309 ha ont été traités à Mourdiah, Nara, Ballé et Dilly sur 900 ha infestés de sauteriaux à des densités de 0-4 insectes par mètre carré.

Dans la région de Ségou, 170 ha ont été traités sur 200 ha infestés à San.

A Mopti 3260 ha sur 3700 ha infestés ont été traités dans les localités de Douentza, Boré et Bandiagara par les brigades villageoises, les ONGs, les équipes spécialisées des Services de Protection des Végétaux et des agents des Directions Régionales de l'Agriculture.

A Gao, 397 ha ont été traités à Gao, Ansongo et Menaka sur 400 ha infestés à des densités de 1-2 individus/m<sup>2</sup>/endroits.

### **2.2.1.3 Les Oiseaux granivores**

Le mois d'octobre a été caractérisé par une forte pression aviaire sur les cultures dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Kayes et Ségou. Les oiseaux granivores ont constitué la préoccupation essentielle de l'OPV (Office de la Protection des Végétaux) avec la présence de 2 avions sur le terrain depuis le 8 Octobre pour la lutte aviaire.

Dans la région de Kayes des opérations de lutte mécanique ont été engagées dans les communes rurales de Gogui, Koraré-Koré et de Nioro Tougounérambé avec le dénichage des 4250ha occupés.

Dans la zone de Mopti, 453,5 ha ont reçu des traitements aériens sur 740 ha infestés dans les localités de Douentza, Djenné, Bankass. Par ailleurs, il a été effectué un traitement terrestre de 209 ha sur 350 ha occupés dans le cercle de Djenné.

Dans les zones aviaires de Tombouctou, Téninkou et Youvarou, 325 ha ont été traités sur 465 ha occupés.

Dans la région de Gao, de grands regroupements d'oiseaux ont été observés dans les cercles de Gao et Ansongo. 194 ha ont été traités sur 375 occupés.

Dans la Région de Ségou il a été observé de nombreux foyers de nidification en phase de ponte, éclosion et oisillons avec 2090 ha occupés. Les traitements aériens sont prévus dans les jours à venir.

Parallèlement à ces sites de reproduction constatés, il est relevé des manifestations d'oiseaux à Koulikoro où 8 ha ont été dénichés par les brigades.

Total traitement aérien : 972.5 ha  
Total traitement terrestre : 4 467 ha  
**Total : 5439.5 ha :**

### **2.2.1.4 Les Coléoptères**

Dans la région de Kayes, les infestations de cantharides et les cétoines ont diminué au cours du mois d'octobre dans les sous-préfectures de Diéma, de Nioro du Sahel et de Kayes.

Dans la région de Koulikoro, des interventions chimiques localisées ont été effectuées par les paysans dans les localités de Mourdiah, Ballé, Dilly, Guiré, Nara, Kolokani et Banamba. Sous la supervision du personnel d'encadrement du Service Régional de Protection des Végétaux et de la Direction Régionale de l'Agriculture en place, 1 006 ha ont été traités sur 1630 ha infestés.

### **2.2.1.4 Les Chenilles**

A Kayes, il a été observé une recrudescence d'infestation de la chenille défoliatrice avec des dégâts sévères sur la végétation spontanée. Les traitements chimiques sont en cours.

Dans la région de Ségou 856 ha ont été traités à Niono, Macina et Ségou sur 856 ha infestés.

### **2.2.1.6 Les rongeurs**

Dans la région de Mopti, cercle de Djenné 200 ha ont été traités sur 295 ha occupés.

Au total, il a été traité par les brigades villageoises, les services de l'Office de la Protection des Végétaux avec souvent l'appui des Directions Régionales de l'Agriculture et les ONGs, 27 875,5 ha contre les différents déprédateurs sur 45 714,5 ha infestés et 46 601 ha prospectés.

### **2.2.2 Perspectives**

Avec les mouvements migratoires amorcés depuis peu suite à la dispersion de jeunes oiseaux , de nouveaux foyers d'oiseaux plus ou moins éphémères se formeront inévitablement dans les environs de certaines zones de cultures, notamment à Mopti, Macina et la zone Office du Niger. Le risque est donc encore important pour les mils non encore récoltés, ainsi que le riz en pleine phase de maturation.

Les traitements se poursuivront suivant le programme suivant :

- 31 Octobre au 6 Novembre 2005 : poursuite des interventions avec Ivoire Hélico dans les cercles de Ténenkou et de Youvarou
- A partir du 06 Novembre : repli de Ivoire Hélico en zone ON pour contenir les « arrivages » d'oiseaux et sécuriser la zone.
- A partir du 31 Octobre l'avion militaire sera à Mopti de retour de Gao pour s'occuper de nouveaux foyers de Djenné et probablement San. Ensuite il sera redéployé en Zone Office du Niger à partir du 5-6 Novembre pour traiter en tandem avec Ivoire Hélico

## **3. Etat des pâturages, des points d'eau et le mouvement des animaux**

### **3.1 Etat des pâturages et de la Végétation**

A la date du 31 octobre, les pâturages sont bien fournis dans l'ensemble. Cependant, ils sont jugés moyens dans les communes d'Abeïbara, Boghassa, Timtaghène, Tessalit, Essouk et Anéfif (excepté le secteur de Dedet) et mauvais à Tinzawatène et le secteur nord de Tessalit.

Les espèces ligneuses sont verdoyantes excepté l'Acacia albida. Des feux de brousse précoces sont signalés à Maréna-Tringa, Diallaka (cercle de Yélimané) ainsi que dans certaines localités des régions de Koulikoro, Ségou et Sikasso. Le fauchage d'herbes, le ramassage et le stockage des résidus de récolte se poursuivent.

Les conditions d'abreuvement, l'état d'embonpoint des animaux et le niveau de la production laitière sont bons dans l'ensemble. Cependant des tarissements de mares temporaires sont observés dans les régions de Gao et Kidal.

Les troupeaux transhumants sont dans les pâturages d'hivernage, les sédentaires paissent sur les pâturages inter-villageois. Cependant, on assiste à l'amorce du retour des transhumants (les moutonniers) à Yélimané et du grand bétail des régions de Ségou et Mopti en provenance de Koulikoro.

D'une manière générale, l'état du couvert végétal demeure bon en cette période d'octobre. La végétation conserve toujours son aspect verdoyant. Cependant, certaines espèces telles que *Sterculia setigera*, *Bombax costatum* et *Lanea* sp. ont commencé à perdre leurs feuilles. D'autres espèces (*Zizyphus* sp.) sont au stade de floraison voire de fructification.

La mise à feu précoce a commencé dans certaines régions et surtout sur les plateaux et dans les boals.

### **3.2 Situation zoo-sanitaire**

La situation zoo sanitaire a été caractérisée pendant la première décade par la suspicion d'un foyer de pasteurellose bovine à Lany-Tounka (cercle de Kayes) et d'un foyer de peste des petits ruminants à Ganadougou-Finkolo (cercle de Sikasso). En fin de décade, ailleurs la situation est calme dans l'ensemble.

Des mesures de police sanitaire ont été prises afin d'éteindre lesdits foyers.

## **4. Suivi des marchés**

### **4.1 Etat d'approvisionnement des marchés**

L'état d'approvisionnement des marchés s'améliore progressivement. au fur et à mesure des récoltes de la campagne 2005-2006.

### **4.2 Evolution actuelle des marchés des céréales**

#### **4.2.1 Céréales sèches**

Par rapport à septembre 2005, les prix au producteur ont baissé en moyenne de 41 F/kg pour le mil, 65 F/kg pour le sorgho et 16 F/kg pour le maïs. Il en est de même pour les prix au consommateur, qui ont, par rapport à septembre 2005, baissé de 1 F/kg pour le mil, 47 F/kg pour le sorgho et 52 F/kg pour le maïs. La faible baisse du prix au consommateur du mil par rapport aux autres céréales sèches s'explique par l'effet du mois de « Carême », qui se caractérise par une forte demande pour cette céréale.

Cependant les prix enregistrés restent largement supérieurs à ceux de la même période de l'année dernière sauf pour le maïs. Ainsi en Octobre 2005, les prix moyens nationaux au producteur des céréales sur les marchés se sont affichés à :

- 136 F le kilo pour le mil contre 82 F le kilo à la même période de l'année dernière ;
- 92 F le kilo pour le sorgho contre 68 F le kilo à la même période de l'année 2004.
- 62 F le kilo pour le maïs contre 63 F le kilo à la même période de l'année précédente.

S'agissant des prix moyens nationaux au consommateur ils ont été pour le mois d'Octobre 2005 de :

- 244 F le kilo pour le mil contre 135 F le kilo à la même période de l'année dernière ;
- 196 F le kilo pour le sorgho contre 125 F le kilo à la même période de l'année 2004 ;
- 155 F le kilo pour le maïs contre 123 F le kilo à la même période de l'année précédente.

#### **4.2.2 Evolution des marchés du riz**

Tout comme le marché des céréales sèches, celui du riz se caractérise actuellement par des baisses sensibles de prix. Ainsi par rapport à septembre 2005, le prix au producteur du riz local est en baisse de 83 F/Kg en moyenne. Quant aux prix au consommateur, ils sont en baisse de 60 F/Kg pour le riz local, 15 F/Kg pour le riz RM40 importé et 16 F/Kg pour la brisure importée.

Comparés à l'année dernière à la même période les prix au producteur du riz local sont supérieurs. Ils sont de 205 F/Kg contre 193 F/Kg en octobre 2004.

Les prix au consommateur sont respectivement de :

- 306 F/Kg pour le riz local contre 262 F/Kg au cours de la même période de l'année dernière ;
- et 283 F/Kg pour le riz RM40 importé contre 263 F/Kg en octobre 2004.

#### **4.2.2 Evolution actuelle des marchés à bétail**

L'offre en bovins est en hausse sur 12 marchés et en baisse sur 7 marchés par rapport au mois de septembre 2005 sur un échantillon de 19 marchés suivis actuellement par la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA). L'effectif présenté est de 66 071 têtes contre 55 235 le mois dernier.

Quant à celle des petits ruminants, elle est en hausse sur 13 marchés et en baisse sur 6 marchés. Au total 257 458 têtes ont été présentées contre 67 841 en septembre 2005.

Globalement la tendance générale des prix observés sur les animaux est stable ou à la baisse par rapport au mois de septembre 2005.

Les prix des animaux ont varié au mois d'octobre dans les fourchettes suivantes selon les marchés :

##### ***Le bœuf de boucherie :***

- zones de production : entre 48 000 et 60 000 Fcfa ;
- zones de transit entre 80 000 et 110 000 Fcfa ;
- zones de consommation : entre 125 000 et 200 000 Fcfa.

##### ***L'ovin mâle adulte***

- zones de production : entre 16 000 Fcfa et 25 000 Fcfa ;
- zones de transit entre 25 000 et 40 000 Fcfa ;
- zones de consommation : entre 45 000 et 70 000 Fcfa

##### ***Le caprin mâle adulte***

- zones de production : entre 8000 et 10 000 Fcfa ;
- zones de transit entre 10 000 et 15000 Fcfa ;
- zones de consommation : entre 15 000 et 30 000 Fcfa

#### **4.2.3 Evolution actuelle des marchés du poisson**

Les débarquements de poisson frais et transformé au port de Mopti pendant la période du 25 au 31 octobre 2005 totalisent **34 700 kg** soit :

- 18 550 kg de poisson fumé
- 890 kg de poisson séché
- et 11 260 kg de poisson brûlé.

Cette quantité serait en augmentation de l'ordre de 20% par rapport à celle de la semaine passée.

A Niafunké les prix moyens ont été respectivement de 600 Fcfa/kg pour le poisson frais (carpe), 800 Fcfa pour le poisson fumé (carpe), 1200 Fcfa/kg (hydrocynus sp) et 3000 Fcfa/kg (carpe) pour le poisson séché.

Les données au niveau de la nouvelle Direction Nationale de la Pêche sont partielles. Elle s'installe tout comme la DNPIA.

### **5. Zones à risques**

Pour le moment, le Système d'Alerte Précoce (SAP) n'a pas identifié de zones à risque alimentaire pour 2005-2006, mais certaines zones présentent des anomalies liées surtout au déficit pluviométrique :

- Le Haoussa du cercle de Niafunké où les cultures pluviales étaient dans un mauvais état végétatif de même que dans celui de Goundam, dans la région de Tombouctou. Aussi à Goundam, au niveau des lacs Faguibine, Fati et Télé, la campagne des cultures de décrue est mauvaise.
- Il existe des poches de mauvaises campagnes de cultures sèches dans certaines parties des communes des cercles de Douentza, Bandiagara, Mopti, Koro et Youvarou (région de Mopti).

Toujours dans le domaine agricole, les rendements du riz pourraient être affectés, suite aux difficultés d'accès à la fumure minérale dues surtout aux prix trop élevés des engrais. Aussi, des inquiétudes par rapport au retrait précoce de la crue du Niger en amont de Mopti sont ressenties au niveau des paysans.

La situation aviaire constitue une menace sérieuse pour les cultures en cours de maturation et pour les cultures de contre saison.

Sur le plan pastoral, les pâturages sont moyens dans la région de Kidal et dans le cercle de Ménaka (Gao). Une autre zone à anomalies est constituée par la bande d'environ 80 Km de mauvais pâturages dans le Gourma au niveau du cercle de Gourma-Rharous.

Le Système d'Alerte Précoce (SAP) poursuit la surveillance de la situation alimentaire notamment au niveau des communes à risque de difficultés alimentaires et des 87 communes à risque de difficultés économiques au sortir de la campagne agricole 2004-2005.

Il publie à cet effet un rapport de suivi à la fin de chaque mois, ainsi que sur l'évolution des indicateurs de la campagne agricole 2005-2006.

Si les perspectives de bonne production céréalière se confirment, le Mali devrait s'attendre à une amélioration substantielle de sa situation alimentaire au cours de l'exercice 2005 – 2006. Cependant, il convient de suivre de près l'évolution des indicateurs de vulnérabilité dans les zones structurellement déficitaires et dans celles à anomalies conjoncturelles, et d'assurer le transfert des excédents de production des zones excédentaires vers les zones déficitaires.

Un bilan provisoire des poches de populations à risque alimentaire dans les zones qui ont enregistré des arrêts prolongés de pluies, des retraits précoces des eaux d'irrigation et dans les régions structurellement déficitaires sera élaboré par le SAP pour le 15 novembre 2005 et examiné par le Comité Technique de Coordination des Politiques de Sécurité Alimentaire vers le 15 décembre 2005.

En mars 2006, le bilan définitif sera élaboré et soumis en avril au Comité Technique de Coordination des Politiques de Sécurité Alimentaire et en mai 2006 au Conseil National de Sécurité Alimentaire. Des réunions mensuelles de suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle seront organisées par les comités communaux, locaux et régionaux et par le CSA.

## **6. Informations nutritionnelles et autres indicateurs de santé**

Au total 21 cas de méningite dont 2 décès ont été enregistrés pendant le mois d'octobre 2005 contre 81 cas ; 0 décès en 2004 année non épidémique et 12 cas ; 0 décès (année épidémique 1997).

Au total 3 cas de rougeole non suivis de décès ont été enregistrés pendant le mois d'octobre 2005 contre 3 cas ; 0 décès en 2004 année non épidémique et 88 cas dont 0 décès (année épidémique 1998).

Il faut noter qu'au cours de ce mois 19 cas suspects de fièvre jaune ont été enregistrés, dont 10 décès et 1 cas confirmé à Bafoulabé. Ce cercle a notifié à lui seul 17 cas sur les 19 enregistrés dans le pays.

Le cercle de Kayes a enregistré 115 cas de choléra dont 4 décès. Les Communes de Khéri-Kasso, Sony, Kéméni-Tambo et Tafacirga ont été touchées par l'épidémie.

Aucun cas de coqueluche n'a été enregistré au cours du mois.

4 cas de paralysie flasque aigue (PFA) non suivis de décès, deux cas de Diarrhée rouge non suivis de décès et deux cas de tétanos néo-natal (TNN) non suivis de décès ont été enregistrés au cours du mois.

Conclusion : La situation épidémiologique du mois a été caractérisée par :

- la recrudescence de l'épidémie de choléra : la Commune de Tafacirga est de nouveau affectée.
- la confirmation d'un cas de fièvre jaune dans le village de Diatawali, dans l'aire de santé de Mahina, cercle de Bafoulabé.

Les mesures de lutte enclenchées sont en cours de renforcement notamment la vaccination de masse contre la fièvre jaune dans le cercle de Bafoulabé.

## **7. Informations sur les approvisionnements**

### **7.1 Aides alimentaires**

Il n'a pas été réceptionné d'aides alimentaires au cours du mois.

### **7.2 Evolution des stocks**

#### **7.2.1 Stock National de Sécurité (SNS) de l'OPAM**

A la date du 31 octobre 2005, le SNS (Stock National de Sécurité) et le stock commercial destiné aux ventes d'intervention de l'OPAM totalisent 3 3306,400 tonnes dont 2748,200 tonnes au titre du SNS. Ces stocks sont constitués de mil/sorgho maïs.

L'OPAM a lancé une offre publique pour la fourniture de 12 000 tonnes de mil, sorgho et maïs en vue de la 1<sup>ère</sup> tranche pour reconstituer le niveau du SNS, dans les régions de Ségou, Mopti et Kayes.

#### **7.2.2 Stocks Commerciaux**

Les stocks grossistes au 31 Octobre 2005 se présentent comme suit :

- riz : 22 048 tonnes contre 15 212 tonnes au 30 septembre 2005 et 7 224 en octobre 2004 ;
- mil : 522 tonnes au 31 octobre 2005 contre 520 au 30 septembre 2005 et 9 369 en octobre 2004 ;
- maïs : 655 tonnes au 31 octobre contre 316 tonnes au 30 septembre 2005 et 203 en 2004 ;
- sorgho : 1 822 tonnes contre 222 tonnes en septembre 2005 et 5 097 en 2004.

En substance l'on remarque que les niveaux des stocks se sont améliorés partout par rapport au mois précédent. Par rapport à la même période en octobre 2004, le riz et le maïs sont en hausse.

## **8. Conclusion**

La campagne agricole en fin octobre a été caractérisée par la poursuite des opérations de récolte des principales cultures dans la plupart des zones agricoles du pays.

Des pertes de superficies ont été enregistrées dans la partie nord du pays, cependant la campagne dans les principales zones de production s'est globalement bien déroulée.

La situation phytosanitaire est demeurée globalement calme ; les attaques des oiseaux granivores constituent la principale menace à l'heure actuelle. Mais les traitements se poursuivent.

La bonne pluviométrie, la relative bonne répartition des pluies et le calme observé sur le front phytosanitaire donnent à la campagne l'allure d'une bonne campagne agricole.

L'état des pâturages et de celui des points d'eau offre de bonnes conditions d'alimentation pour le bétail.

Les prix des céréales sont à la baisse par rapport au mois passé, mais demeurent plus élevés que ceux pratiqués en 2004 à la même période.